



Administration pénitentiaire - Démission.

Par arrêté grand-ducal du 13 juin 2022, démission honorable de ses fonctions est accordée, sur sa demande, à Monsieur Frank KREMER, agent pénitentiaire dirigeant à l'Administration pénitentiaire. La mise à la retraite est prononcée avec effet au 1^{er} janvier 2023. L'intéressé est admis à faire valoir ses droits à la pension. Le titre honorifique de ses fonctions est conféré à Monsieur Frank KREMER.

